

**COUR ADMINISTRATIVE
D'APPEL DE PARIS**

68 rue François Miron
75004 PARIS
Tél : 01 58 28 90 00
Fax : 01 58 28 90 22
Adresse courriel : greffe.caa-paris@juradm.fr
Greffe ouvert du lundi au vendredi de
09h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

PARIS, le 04/03/2025

Notre réf : N° 23PA02015 (à rappeler)

Maître JALINIERE Baptiste
2 rue de la Baume
75008 PARIS

ASSOCIATION FRANCOPHONIE AVENIR c/
VILLE DE PARIS

AVIS D'AUDIENCE

Maître,

J'ai l'honneur de vous informer que l'affaire citée en référence est inscrite au rôle de l'audience publique du 21/03/2025 à 10 heures 15 qui se tiendra à l'adresse ci-dessus indiquée.

Si une ordonnance précisant une date de clôture d'instruction n'est pas intervenue dans cette affaire, l'instruction sera close trois jours francs avant la date d'audience indiquée ci-dessus. Si vous entendez produire un mémoire, il conviendra de le faire avant cette date.

La procédure étant essentiellement écrite, vous n'êtes pas tenu d'assister à l'audience. Si vous y assistez, vous pourrez présenter des observations orales.

Conformément à l'article R. 711-3 du code de justice administrative, vous êtes informé que vous pourrez, si vous le souhaitez, prendre connaissance du sens des conclusions que le rapporteur public prononcera à l'audience, en consultant l'application Sagace. Cette application sera renseignée, à cet effet, dans un délai de l'ordre de deux jours avant l'audience. Si vous n'êtes pas en mesure de consulter en ligne l'application Sagace, vous pourrez, dans ce même délai, prendre contact avec le greffe. Pour les requêtes entrant dans le champ de l'article R. 732-1-1* du même code, vous serez informé de la même façon si le rapporteur public est dispensé de prononcer des conclusions.

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel [REDACTED] sur le site internet <http://sagace.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,